



Les études emploi formation

Le décrochage scolaire en Rhône-Alpes

JUIN 2015

Sommaire

INTRODUCTION P. 4

1. LA SITUATION DES JEUNES NON-DIPLÔMÉS EN FRANCE ET EN RHÔNE-ALPES..... P. 6

- 1.1. Un chômage record pour les jeunes non-diplômés en France en 2013..... 6
- 1.2. Une baisse du nombre de jeunes non-diplômés en Rhône-Alpes entre 2006 et 2011..... 7
- 1.3. Des situations plus précaires pour les jeunes non-diplômés en Rhône-Alpes en 2011..... 8
- 1.4. Une répartition contrastée des jeunes non-diplômés sur le territoire rhônalpin 9

2. LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN RHÔNE-ALPES..... P. 10

- 2.1. 13 000 jeunes « non retrouvés, décrochés » en Rhône-Alpes en octobre 2014..... 10
- 2.2. Des jeunes « non retrouvés » issus de la voie professionnelle mais également de la voie générale ou technologique..... 12
- 2.3. 18 500 jeunes non-diplômés accueillis par les missions locales en Rhône-Alpes en 2013..... 15

MESSAGES CLÉS P. 17

INTRODUCTION

En France métropolitaine, **environ 140 000 jeunes sortent chaque année du système de formation initiale sans diplôme du second cycle du secondaire**¹ et 620 000 jeunes de 18 à 24 ans se trouvent sans diplôme et en dehors de tout système de formation². Afin de lutter contre ce phénomène, de nouvelles mesures ont été prises par le gouvernement en novembre 2014 dans le cadre d'un plan interministériel intitulé : « Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire ». L'objectif fixé est de diviser par deux le nombre de décrocheurs d'ici 2017.

Pour faciliter la prise en charge et l'accompagnement des décrocheurs, le cadre législatif français a fortement évolué ces dernières années. Deux décrets ont été publiés au journal officiel en décembre 2014 pour instaurer **le droit de retour en formation initiale** pour les jeunes de 16-25 ans sortis sans diplôme ou sans qualification professionnelle. Ainsi, lorsqu'un jeune aura interrompu sa formation avant l'issue, il aura le droit jusqu'à ses 25 ans de demander un complément de formation sous statut scolaire, dans le cadre d'un contrat en alternance ou sous statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Une autre mesure importante a été le **renforcement du rôle des Régions dans la prise en charge des décrocheurs** par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Depuis janvier 2015, les Régions sont devenues compétentes vis-à-vis des jeunes ayant quitté le système scolaire pour organiser les actions de lutte contre l'illettrisme et les formations permettant l'acquisition des compétences clés, en complément de la politique nationale de lutte contre l'illettrisme conduite par l'État. Les Régions ont également acquis la possibilité d'habiliter des organismes pour la mise en œuvre d'actions de formation en direction de publics en difficultés (jeunes et adultes rencontrant des difficultés particulières d'apprentissage ou d'insertion). Et, à partir de juillet 2015, le pilotage des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) ainsi que la prise en charge de ces derniers seront transférés aux Régions, en collaboration avec l'Éducation nationale et la Préfecture.

En Rhône-Alpes, la Région a adopté dès 2011 un plan régional en faveur des jeunes pour le raccrochage en formation et pour l'emploi. Ce plan avait pour objectif de contribuer à la mise en réseau des acteurs en charge des jeunes non qualifiés et non-diplômés et des jeunes ayant interrompu leur cursus de formation avant la fin. Il devait également contribuer à la gestion et à l'accompagnement des transitions dans les parcours de formation de ces jeunes. Ce plan arrivera à son terme le 31 juillet 2015 mais une nouvelle proposition de politique régionale pour le raccrochage sera soumise aux élus régionaux en septembre 2015.

Dans le cadre du plan régional 2011-2015, **une mission d'observation sur le décrochage scolaire et le raccrochage en formation ou en emploi en Rhône-Alpes a été confiée au Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation (PRAO)** à la demande de la Région. En partenariat avec la Région Rhône-Alpes, les Rectorats de Grenoble et de Lyon, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) ainsi que l'Union régionale des missions locales (URML), la mission d'observation a pour objectif :

- D'améliorer l'exploitation des études et de proposer des analyses communes nécessaires à la bonne compréhension de l'évolution du phénomène en Rhône-Alpes, par le biais d'une synthèse régionale annuelle (cf. document ci-présent),
- D'informer les acteurs rhônalpins concernés sur les projets locaux ainsi que sur l'actualité nationale et régionale sur le thème, par le biais de notes d'actualité (trois notes par an, disponibles sur le site www.rhonealpes-orientation.org).

1- Baccalauréat général, technologique, professionnel ou équivalent ; CAP ou équivalent.

2- Source : Évaluation partenariale de la politique de lutte contre le décrochage scolaire, Ministère de l'Éducation nationale, Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, mars 2014.

Faisant suite à la dernière synthèse publiée en octobre 2013, **cette nouvelle étude propose une actualisation des données sur le décrochage scolaire en Rhône-Alpes à partir de différentes sources statistiques**³ (Céreq, Insee, Éducation nationale, DRAAF, missions locales).

Dans une première partie, le document présente **la situation des jeunes non-diplômés en France et en Rhône-Alpes**.

- Les résultats de l'enquête Génération réalisée par le Céreq permettent de connaître la situation des jeunes non-diplômés en France en 2013, trois ans après leur sortie de formation et d'analyser l'impact de la crise économique de 2008 sur leur accès à l'emploi.
- Au niveau régional, l'exploitation du recensement de la population de l'Insee apporte des éléments sur l'évolution du nombre de jeunes non-diplômés entre 2006 et 2011 en Rhône-Alpes, leur profil (genre, âge), leur situation (emploi, chômage, études...) et leur répartition par Zone Territoriale Emploi Formation (ZTEF).

Dans une deuxième partie, le document apporte des données sur le **décrochage scolaire en Rhône-Alpes**. Il s'appuie sur plusieurs sources disponibles en région :

- Le Système interministériel d'échange d'informations (SIEI), alimenté par les 30 PSAD présentes en Rhône-Alpes, permet d'estimer le nombre de jeunes décrocheurs de la voie scolaire, de connaître leur profil (genre, âge, origine scolaire) et leur répartition sur le territoire rhônalpin ;
- Les bases élèves académiques des Rectorats et de la DRAAF donnent des compléments d'informations sur les jeunes issus de la voie générale et technologique ou d'une formation professionnelle sous statut scolaire ou agricole (CAP ou Bac pro) qui n'ont pas été retrouvés l'année suivante ;
- Enfin, les données transmises par l'URML apportent des éléments sur les jeunes non-diplômés accueillis par les missions locales : leur profil, le temps de latence moyen entre la sortie de formation initiale et l'inscription en mission locale ainsi que les diversités territoriales en termes d'accueil des jeunes.

3- De fait, les données de ce rapport doivent être utilisées avec précaution puisqu'elles ne peuvent pas être systématiquement comparées entre elles. En effet, outre la multiplicité des sources, les données ne portent pas toutes sur le même champ (jeunes non-diplômés/décrocheurs) et les périodes étudiées peuvent être différentes (2006, 2011, 2012 ou 2013).

LA SITUATION DES JEUNES NON-DIPLÔMÉS EN FRANCE ET EN RHÔNE-ALPES

Cette première partie présente les principales caractéristiques des jeunes non-diplômés en France et en Rhône-Alpes. **Sont considérés comme non-diplômés** les jeunes n'ayant obtenu aucun diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire n'ayant ni CAP, ni BEP, ni Baccalauréat (général, technologique ou professionnel).

1.1. Un chômage record pour les jeunes non-diplômés en France en 2013

PRÈS D'UN JEUNE ACTIF NON-DIPLÔMÉ SUR DEUX EST EN RECHERCHE D'EMPLOI, TROIS ANS APRÈS SA SORTIE DE FORMATION

Selon l'enquête nationale du Céreq réalisée en 2013 auprès de la génération 2010, 48% des jeunes actifs non-diplômés sont en recherche d'emploi en France, trois ans après leur sortie du système éducatif (contre 22% pour l'ensemble des jeunes tous niveaux confondus). C'est le taux le plus haut jamais observé dans une enquête du Céreq pour cette population. Le chômage des non-diplômés a d'ailleurs augmenté de +16 points par rapport à l'enquête réalisée en 2007.

En moyenne, sur les trois ans, les non-diplômés ont passé 14 mois au chômage (contre 7 mois pour l'ensemble des jeunes), ce qui a eu pour conséquence d'augmenter pour ces jeunes le risque d'éloignement du marché du travail.

Situation des jeunes 3 ans après leur sortie de formation initiale

	Non-diplômés			Ensemble des jeunes		
	2007	2013	ÉCART	2007	2013	ÉCART
TAUX D'EMPLOI	57%	41%	-16 points	77%	69%	-8 points
TAUX DE CHÔMAGE	32%	48%	+16 points	14%	22%	+8 points

Source : Enquête Génération 2013 du Céreq

L'ABSENCE DE DIPLÔME EST UN FREIN À L'INSERTION PROFESSIONNELLE, NOTAMMENT EN PÉRIODE DE CRISE

Les difficultés actuelles d'insertion professionnelle des jeunes, et notamment des non-diplômés, sont les conséquences directes de l'approfondissement de la crise économique de 2008. Selon le Céreq⁴, lorsque la conjoncture se dégrade, les embauches sur les emplois peu qualifiés se réduisent et ces jeunes subissent davantage la concurrence des diplômés sur ces postes. En outre, l'intérim joue moins son rôle de passerelle pour l'accès à l'emploi, puisque la part de l'intérim dans les statuts d'emploi se réduit en période de crise.

LES CONDITIONS DES JEUNES NON-DIPLÔMÉS EN EMPLOI SE PRÉCARISENT

En 2013, 41% des jeunes actifs non-diplômés sont en emploi en France, trois ans après leur sortie de formation (contre 69% pour l'ensemble des jeunes tous niveaux confondus). Pour cette population, l'accès à l'emploi à durée indéterminée se raréfie (40%, soit une baisse de -8 points par rapport à l'enquête réalisée en 2007) et les emplois à temps partiel contraint se développent (18%, +4 points). En outre, le salaire médian⁵ des non-diplômés est nettement inférieur à la moyenne (1 160€, contre 1 450€ pour l'ensemble des jeunes).



L'ENQUÊTE GÉNÉRATION DU CÉREQ

Le Centre d'études et de recherche sur l'emploi et les qualifications (Céreq) réalise tous les trois ans une enquête nationale pour connaître le devenir des jeunes (quel que soit leur niveau de formation), trois ans après leur sortie de formation initiale. Cette enquête permet de connaître les conditions d'accès à l'emploi des jeunes et d'étudier leurs trajectoires professionnelles.

En 2013, le Céreq a interrogé un échantillon représentatif des jeunes ayant quitté pour la première fois le système éducatif au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2009-2010.

4- « Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », C.Barret, F.Ryk, N.Volle, Bref du Céreq n°319, mars 2014.

5- Le salaire médian correspond à la médiane de l'ensemble des salaires perçus par la population considérée, c'est-à-dire la valeur de salaire telle que dans la population considérée la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

1.2. Une baisse du nombre de jeunes non-diplômés en Rhône-Alpes entre 2006 et 2011

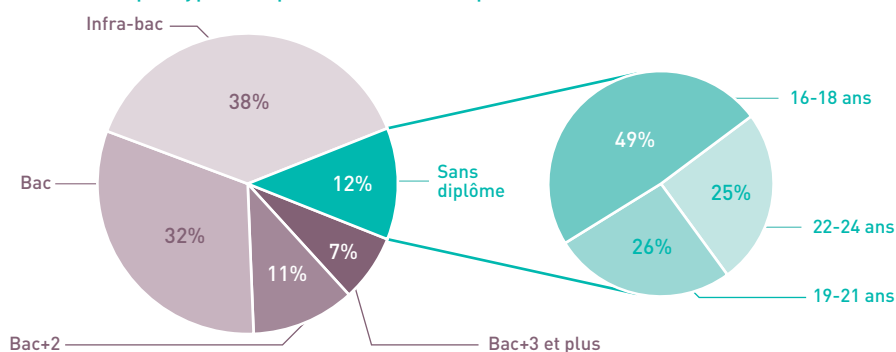
12% DES JEUNES DE 16-24 ANS SONT SANS DIPLÔME EN 2011

En Rhône-Alpes, 85 471 jeunes de 16 à 24 ans sont sans diplôme en 2011, dont 35% sont encore en scolarité. Les non-diplômés représentent 12% de la population des 16-24 ans (-1 point par rapport à 2006), soit une proportion similaire à la moyenne nationale.

Près de la moitié des jeunes non-diplômés ont entre 16 et 18 ans (49%) mais nombre d'entre eux sont toujours à l'école (63%).

Les garçons sont proportionnellement plus représentés (59%) parmi les jeunes non-diplômés rhônalpins. Cette différence de genre s'explique notamment par de meilleures performances scolaires des filles en collège et lycée.

Les jeunes de 16-24 ans par type de diplôme en Rhône-Alpes en 2011



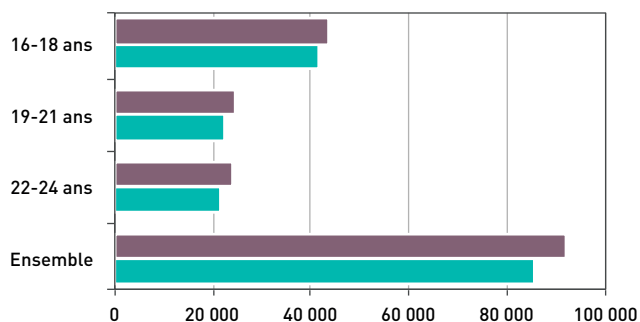
Source : Insee, Recensement de la population 2011 – Traitement PRAO

UNE BAISSÉ STRUCTURELLE DU NOMBRE DE JEUNES NON-DIPLÔMÉS LIÉE À L'ÉLEVATION GÉNÉRALE DU NIVEAU DE FORMATION DES JEUNES

Le nombre de jeunes non-diplômés de 16-24 ans a diminué de -7% entre 2006 et 2011 en Rhône-Alpes. Cette baisse est toutefois moins importante par rapport au niveau national (-9% de non-diplômés en France).

La diminution du nombre de jeunes non-diplômés découle de l'élévation générale du niveau de formation des jeunes. Entre 2006 et 2011, on constate ainsi une augmentation de +11% du nombre de jeunes de 16-24 ans ayant obtenu au minimum le Bac (général, technologique ou professionnel) en Rhône-Alpes.

Évolution du nombre de jeunes sans diplôme en Rhône-Alpes



Source : Insee, Recensements de la population 2006 - 2011 – Traitement PRAO

Légende : 2006 (gris), 2011 (bleu)



LES JEUNES NON-DIPLÔMÉS AU SENS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE L'INSEE

Sont considérés comme sans diplôme, les jeunes de 16 à 24 ans qui ont déclaré :

- Ne pas avoir suivi de scolarité ;
- Ne pas avoir de diplôme mais avoir suivi une scolarité jusqu'à l'école primaire ou au collège ;
- Ou ne pas avoir de diplôme mais avoir suivi une scolarité au-delà du collège.

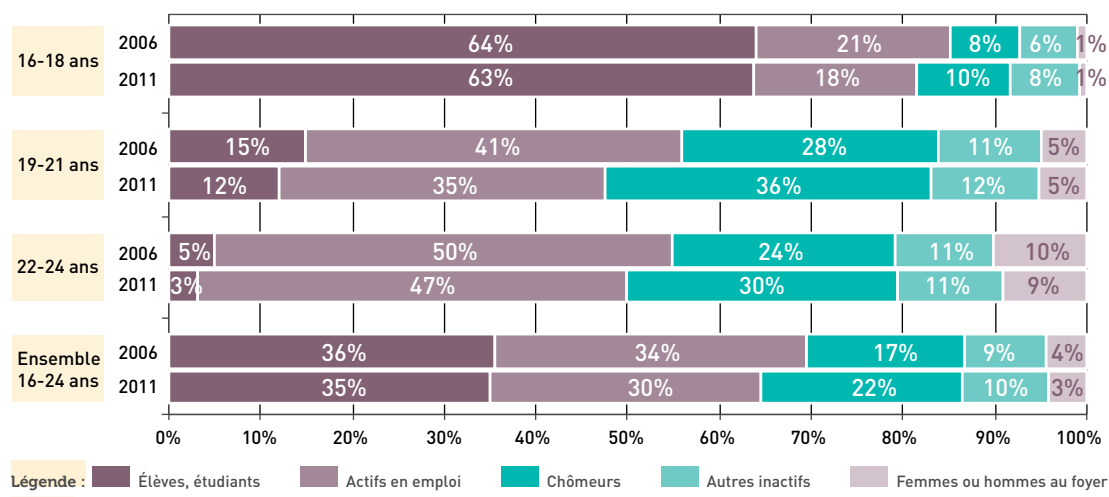
Selon cette définition, les jeunes non-diplômés ne sont donc pas tous des « décrocheurs » puisqu'ils peuvent encore être en situation de scolarité (par exemple, un jeune âgé de 17 ans sans diplôme qui prépare un CAP).

1.3. Des situations plus précaires pour les jeunes non-diplômés en Rhône-Alpes en 2011

LES JEUNES NON-DIPLÔMÉS SONT PLUS FRÉQUEMMENT AU CHÔMAGE OU INACTIFS QU'AVANT, NOTAMMENT LES 19-24 ANS

En 2011, près d'un tiers des jeunes non-diplômés sont en situation de chômage ou d'inactivité (32%, contre 14% pour l'ensemble des jeunes de 16-24 ans tous niveaux confondus). Ce chiffre a augmenté de +6 points par rapport à 2006. Alors que les jeunes non-diplômés âgés entre 16 et 18 ans sont encore nombreux à être en scolarité en 2011 (63%), 48% de ceux âgés de 19-21 ans et 41% des 22-24 ans sont au chômage ou inactifs. Entre 2006 et 2011, quelle que soit la tranche d'âge, la part des jeunes non-diplômés au chômage ou inactifs a augmenté : +9 points pour les 19-21 ans, +6 points pour les 22-24 ans et +4 points pour les 16-18 ans. Comme l'a démontré le Céreq au niveau national, ces difficultés accrues d'insertion professionnelle résultent de la conjoncture économique défavorable depuis 2008.

Les jeunes sans diplôme par type d'activité en Rhône-Alpes



Source : Insee, Recensements de la population 2006 - 2011 - Traitement PRAO

N.B. : Sont notamment considérées comme « autres inactifs », les personnes sans activité professionnelle ne recherchant pas d'emploi

LES JEUNES NON-DIPLÔMÉS SONT MOINS SOUVENT EN EMPLOI À DURÉE INDÉTERMINÉE PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES JEUNES

En 2011, 30% des jeunes non-diplômés âgés entre 16 et 24 ans sont en emploi (contre 38% pour l'ensemble des jeunes).

On observe que les non-diplômés sont moins fréquemment en emploi à durée indéterminée par rapport à l'ensemble des jeunes (respectivement, 44% et 47%) mais ils sont également moins souvent en CDD (respectivement, 20% et 23%). Par contre, la part de l'apprentissage et des stages est beaucoup plus importante pour les non-diplômés (respectivement, 24% et 19%).

Situation des jeunes non-diplômés en emploi en Rhône-Alpes

	Non-diplômés			Ensemble des jeunes		
	2006	2011	ÉCART	2006	2011	ÉCART
Emploi à durée indéterminée	45%	44%	-1 point	49%	47%	- 2 points
CDD	18%	20%	+2 points	22%	23%	+1 point
Apprentissage-stage	22%	24%	+2 points	15%	19%	+4 points
Intérim	9%	7%	-2 points	7%	5%	- 2 points
Emplois aidés	4%	3%	- 1 point	4%	3%	- 1 point
Non salariés	2%	2%	=	3%	3%	=
TOTAL	100%	100%	-	100%	100%	-

Source : Insee, Recensements de la population 2006 - 2011 - Traitement PRAO

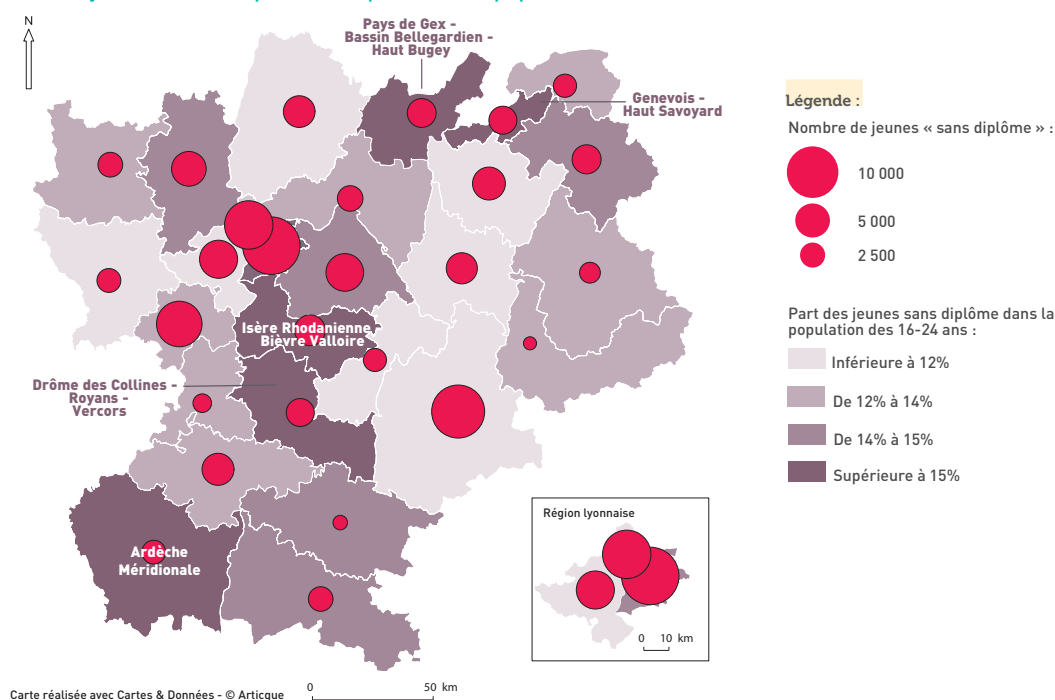
1.4. Une répartition contrastée des jeunes non-diplômés sur le territoire rhônalpin

DE NOMBREUX JEUNES NON-DIPLÔMÉS DANS LES TERRITOIRES « URBAINS » MAIS UNE PRÉSENCE PLUS MARQUÉE DANS CERTAINS TERRITOIRES PLUS « RURAUX »

En 2011, les jeunes non-diplômés sont plus nombreux en effectif dans les territoires « urbains » : Est Lyonnais (10 052 jeunes), Bassin Grenoblois (8 544 jeunes), Grand Lyon Centre et Nord (7 126 jeunes) et Loire Sud (6 302 jeunes).

Par contre, la part des jeunes sans diplôme parmi l'ensemble des jeunes est plus importante dans les territoires plus « ruraux » : Pays de Gex – Bassin Bellegardien – Haut Bugey (17,3%), Genevois – Haut Savoyard (16,2%), Isère Rhodanienne – Bièvre Valloire (15,7%), Ardèche Méridionale (15,7%) et Drôme des Collines – Royans – Vercors (15%). Pour rappel, la part des jeunes sans diplôme parmi l'ensemble de la population des 16-24 ans est de 12% en Rhône-Alpes.

Nombre de jeunes « sans diplôme » et part dans la population des 16-24 ans en 2011



Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire - Traitement PRAO

UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE JEUNES NON-DIPLÔMÉS SUR CINQ TERRITOIRES RHÔNALPINS

Alors que la baisse du nombre de jeunes sans diplôme est quasiment visible sur l'ensemble des territoires de la région, cinq territoires ont néanmoins vu leur nombre de non-diplômés augmenter entre 2006 et 2011 : Ardèche Verte : 1 052 jeunes en 2011 (+8%), Chablais : 1 633 jeunes (+4%), Rhône Sud et Ouest : 4 405 jeunes (+2%), Genevois - Haut Savoyard : 2 377 jeunes (+2%) et Bassin Grenoblois : 8 544 jeunes (+1%).

Par ailleurs, la part des jeunes sans diplôme parmi la population des 16-24 ans a, elle aussi, chuté dans l'ensemble des territoires entre 2006 et 2011, hormis en Ardèche Verte où elle est passée de 11,7% à 13,2%.

LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN RHÔNE-ALPES

Cette deuxième partie apporte des éléments sur le décrochage scolaire en Rhône-Alpes. Au sens de la loi⁶, **sont considérés comme décrocheurs**, les jeunes de plus de 16 ans scolarisés l'année précédente et qui ont quitté une formation de niveau V (de type CAP) ou IV (de type Bac) sans avoir obtenu le diplôme sanctionnant cette formation, et qui ne sont plus inscrits dans un système de formation (scolaire, enseignement agricole ou apprentissage). Selon cette définition, les décrocheurs ne sont pas nécessairement des jeunes sans diplôme puisqu'ils peuvent avoir obtenu un diplôme précédemment (par exemple, un jeune décrocheur en 3^{ème} année de Bac professionnel qui possède un CAP).

2.1. 13 000 jeunes " non retrouvés, décrochés " en Rhône-Alpes en octobre 2014

UNE BAISSÉ DU NOMBRE DE JEUNES « NON RETROUVÉS, DÉCROCHÉS » EN RHÔNE-ALPES ENTRE 2012 ET 2014

En octobre 2014, en Rhône-Alpes, sur les 18 579 jeunes repérés dans le Système interministériel d'échange d'informations (SIEI) comme non scolarisés alors qu'ils étaient dans un établissement scolaire en juin 2014, 13 243 jeunes ont été identifiés comme étant réellement « non retrouvés, décrochés⁷ ».

Ce chiffre est quasiment similaire à celui observé en octobre 2013 (13 132 jeunes) mais il est en baisse par rapport à octobre 2012 (15 335 jeunes). La diminution constatée du nombre de jeunes « non retrouvés, décrochés » entre 2012 et 2014 est principalement liée à deux facteurs : une baisse effective des « non retrouvés, décrochés » mais également une amélioration de la fiabilité des plates-formes dans le comptage des décrocheurs.

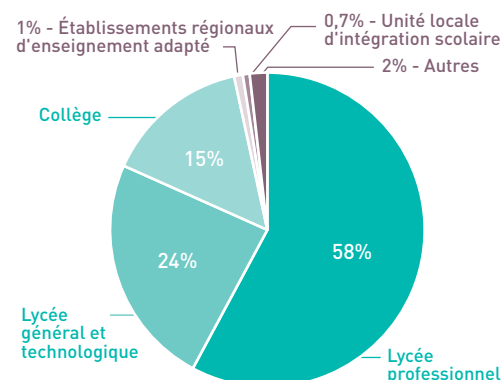
PRÈS D'UN TIERS DES JEUNES « NON RETROUVÉS, DÉCROCHÉS » SONT DÉJÀ SUIVIS PAR UNE MISSION LOCALE

Parmi les 13 243 « non retrouvés, décrochés » en octobre 2014, 4 231 jeunes font l'objet d'une prise en charge par les missions locales (soit 32% des « non retrouvés, décrochés »). Ces structures ont pour mission l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement global des jeunes âgés de 16 à 25 ans, notamment sur les plans professionnel et social.

En parallèle, les plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs (PSAD) ont pour prescription de contacter les autres jeunes pour leur proposer un accompagnement adapté, tels qu'un retour en formation, une aide à la recherche d'emploi ou une mission de service civique. Cependant, tous les jeunes n'y répondent pas favorablement.

PLUS DE LA MOITIÉ DES JEUNES « NON RETROUVÉS, DÉCROCHÉS » SONT ISSUS D'UN LYCÉE PROFESSIONNEL

Répartition des décrocheurs par origine scolaire



58% des jeunes « non retrouvés, décrochés » sont issus d'un lycée professionnel. Viennent ensuite les lycées généraux et technologiques (24%) et les collèges (15%). Quelle que soit l'origine scolaire du jeune, on observe que :

- Les garçons sont plus touchés par le décrochage scolaire que les filles (57% « non retrouvés, décrochés » sont des garçons).
- Plus de deux tiers des jeunes « non retrouvés, décrochés » ont entre 16 et 18 ans (68%), ce qui correspond à l'âge entre la fin de scolarité obligatoire et la majorité.

Source : Rectorats de Grenoble et de Lyon, SIEI, octobre 2014

6- Décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010.

7- Parmi les « non retrouvés, décrochés », sont comptabilisés les élèves en provenance de l'Éducation nationale mais ne sont pas comptabilisés ceux issus des CFA et de l'enseignement agricole.

ZOOM SUR LES JEUNES « NON RETROUVÉS, DÉCROCHÉS » DANS LES ACADÉMIES DE LYON ET GRENOBLE

En octobre 2014, trois territoires sont concernés par un nombre particulièrement élevé de jeunes « non retrouvés, décrochés » : Lyon Sud-Est (1 308 jeunes) et Loire-Sud (1 022 jeunes) dans l'académie de Lyon ainsi qu'à Thonon (1 027 jeunes) dans l'académie de Grenoble.

Académie de Lyon

Département	Périmètre des PSAD	Nombre de jeunes « non retrouvés, décrochés »	Part des « non retrouvés, décrochés » parmi les élèves scolarisés sur le bassin
AIN	AIN EST	292	14%
	AIN OUEST	486	17%
	AIN SUD	341	19%
	BRESSE - VAL DE SAÔNE	472	17%
RHÔNE	LYON NORD	696	8%
	LYON NORD-EST	734	12%
	LYON SUD-EST	1 308	16%
	MONTS DU LYONNAIS	843	9%
	RHÔNE SUD	539	15%
LOIRE	LOIRE CENTRE	311	12%
	LOIRE NORD	361	18%
	LOIRE SUD	1 022	11%
TOTAL ACADÉMIE DE LYON		7 405	

Source : Rectorat de Lyon, SIEI, octobre 2014

Académie de Grenoble

Département	Périmètre des PSAD	Nombre de jeunes « non retrouvés, décrochés »
ARDÈCHE	ARDÈCHE MÉRIDIONALE	465
	DRÔME ARDÈCHE NORD	199
DRÔME	DRÔME ARDÈCHE PROVENÇALES	240
	ROMANS BOURG DE PÉAGE	332
	VALENTINOIS	362
ISÈRE	AGGLO	557
	ALPES ISÈRE	79
	CENTRE ISÈRE	332
	GRÉSIVAUDAN	285
	ISÈRE RHODANIENNE	28
	NORD ISÈRE	609
SAVOIE	ALBERTVILLE	154
	CHAMBÉRY	442
	MAURIENNE	52
HAUTE-SAVOIE	ANNECY	405
	ANNEMASSE	243
	CLUSES	362
	THONON	1 027
TOTAL ACADÉMIE DE GRENOBLE		6 173

Source : Rectorat de Grenoble, SIEI, octobre 2014



LE SYSTÈME INTERMINISTÉRIEL D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS (SIEI)

Le SIEI permet de repérer les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme. Il identifie ces jeunes en croisant différentes bases de données au niveau national et interministériel (Éducation nationale, enseignement agricole, CFA et missions locales). Deux fois par an, les listes des jeunes sont transmises aux responsables des plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs qui ont pour mission de contacter les jeunes et de leur proposer des solutions pour favoriser leur retour en formation ou leur accès à l'emploi.

2.2. Des jeunes " non retrouvés " issus de la voie professionnelle mais également de la voie générale ou technologique

PRÈS DE 5 900 JEUNES « NON RETROUVÉS » ISSUS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE ET PRÈS DE 4 700 ISSUS DE LA VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE À LA RENTRÉE 2013

En Rhône-Alpes, la part des jeunes « non retrouvés » à la rentrée 2013 est beaucoup plus importante pour les jeunes issus de la voie professionnelle (10,7%) que pour ceux issus de la voie générale ou technologique (3,2%). Pour autant, le nombre de jeunes « non retrouvés » qui préparaient un Bac général ou technologique n'est pas négligeable avec 4 687 élèves (5 889 jeunes pour la voie professionnelle).

Effectifs des élèves en formation sous statut scolaire à la rentrée 2012 en Rhône-Alpes et non retrouvés dans les bases élèves des Rectorats de Grenoble et de Lyon à la rentrée 2013

Voie générale ou technologique

Diplôme	Niveau	Effectifs scolaires rentrée 2012	Non retrouvés et non-diplômés à la rentrée 2013	Part des non retrouvés
BAC GÉNÉRAL OU TECHNOLOGIQUE	2 nd e	51 664	1 845	3,6%
	1 ^{ère}	47 805	1 173	2,5%
	Terminale	45 608	1 669	3,7%
TOTAL BAC GÉNÉRAL OU TECHNOLOGIQUE		145 077	4 687	3,2%

Voie professionnelle

Diplôme	Niveau	Domaine	Effectifs scolaires rentrée 2012	Non retrouvés et non-diplômés à la rentrée 2013	Part des non retrouvés
BAC PRO	2 nd e pro	Production	7 375	519	7,0%
		Services	8 698	661	7,6%
	TOTAL 2 ND E PROFESSIONNELLE		16 073	1 180	7,3%
	1 ^{ère} pro	Production	6 864	517	7,5%
		Services	8 590	680	7,9%
	TOTAL 1 ^{ÈRE} PROFESSIONNELLE		15 454	1 197	7,7%
	Terminale pro	Production	5 879	1 060	18,0%
		Services	6 652	846	12,7%
	TOTAL TERMINALE PROFESSIONNELLE		12 531	1 906	15,2%
	TOTAL BAC PRO			44 058	4 283
CAP	1 ^{ère} année CAP en 2 ans	Production	3 256	520	16,0%
		Services	2 507	358	14,3%
	TOTAL 1 ^{ÈRE} ANNÉE CAP EN 2 ANS		5 763	878	15,2%
	2 ^{ème} année CAP en 2 ans	Production	2 579	449	17,4%
		Services	2 185	221	10,1%
	TOTAL 2 ^{ÈME} ANNÉE CAP EN 2 ANS		4 764	670	14,1%
	CAP en 1 an	Production	153	23	15,0%
		Services	286	35	12,2%
	TOTAL CAP EN 1 AN		439	58	13,2%
	TOTAL CAP			10 966	1 606
TOTAL BAC PRO ET CAP			55 024	5 889	10,7%

Sources : Services statistiques des Rectorats de Grenoble et de Lyon, bases élèves académiques 2012-2013 et 2013-2014

Note de lecture : 7% des élèves de seconde professionnelle du secteur de la production inscrits dans un établissement en octobre 2012 ne sont plus inscrits dans un établissement de la région sous statut scolaire ou en apprentissage en octobre 2013 (élèves non retrouvés et non-diplômés)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES « NON RETROUVÉS » ISSUS DE FORMATION PROFESSIONNELLE SOUS STATUT SCOLAIRE

- 14,6% des jeunes qui ont suivi un CAP l'année scolaire précédente sans avoir obtenu le diplôme, n'ont pas été retrouvés à la rentrée 2013 (soit 1 606 élèves). Ce taux peut s'expliquer par le fait que les CAP accueillent généralement les publics les plus fragiles, tant sur le plan social que scolaire, à l'issue de la classe de 3^{ème}. Il est à noter que la part de jeunes « non retrouvés » est importante pour les jeunes issus d'une 2^{ème} année de CAP en 2 ans dans le domaine de la production (17,4%).
- 9,7% des jeunes qui ont suivi un Baccalauréat professionnel l'année précédente sans avoir obtenu le diplôme, n'ont pas été retrouvés à la rentrée 2013 (soit 4 283 élèves). La part des jeunes non retrouvés est particulièrement élevée pour les jeunes issus d'une terminale professionnelle (15,2%). Ce sont vraisemblablement des jeunes qui n'ont pas obtenu leur diplôme l'année précédente et qui ont préféré quitter l'école plutôt que de redoubler.
- Quel que soit le type de formation professionnelle suivi (CAP ou Bac), on observe que les élèves du domaine de la production interrompent davantage leur formation (notamment en terminale professionnelle et en 2^{ème} année de CAP) que ceux du domaine des services. Cela peut s'expliquer en partie par le rang du vœu émis par les élèves : souvent le domaine de la production arrive en 2^{ème}, voire 3^{ème} rang (motivation moins importante que pour les premiers choix).



LES JEUNES « NON RETROUVÉS » DANS LES BASES ÉLÈVES ACADÉMIQUES DE GRENOBLE ET DE LYON

Les données sur la voie générale, technologique et professionnelle proviennent d'une photographie de la population des « non retrouvés » réalisée au niveau régional par les académies de Grenoble et de Lyon. Elles permettent d'apporter un éclairage complémentaire sur l'analyse du décrochage scolaire par rapport aux résultats du SIEI, même si le nombre d'élèves total « non retrouvés » ne peut pas être comparé entre les deux sources (différences de champ et d'année de référence).

Sont qualifiés de « non retrouvés » les élèves inscrits en établissements scolaires en région Rhône-Alpes à la rentrée 2012 dans une filière générale, technologique ou professionnelle, et non retrouvés dans les bases académiques à la rentrée 2013 dans un établissement des deux académies (que ce soit sous statut scolaire ou en apprentissage) et n'ayant pas obtenu le diplôme correspondant au cursus scolaire dans lequel ils étaient inscrits l'année précédente.

Attention, les jeunes « non retrouvés » inscrits dans un établissement hors contrat, une académie d'une autre région ou dans un établissement dépendant d'un autre ministère (agriculture, santé-social...) ne sont pas pris en compte.



ZOOM SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 687 MOUVEMENTS EN COURS D'ANNÉE REPÉRÉS ENTRE OCTOBRE 2013 ET MAI 2014

Parmi les 20 548 élèves en formation agricole à la rentrée 2013 (en formation générale, technologique et professionnelle de la 4^{ème} au BTS), 687 mouvements ont été repérés en cours d'année entre le 1^{er} octobre 2013 et le 31 mai 2014. Le flux des élèves en cours d'année est plus important dans les classes de BTSA, de 4^{ème}, 3^{ème}, de 2^{nde} professionnelle et de CAPA.

Différentes raisons peuvent expliquer ces départs en cours de formation :

- Une réorientation scolaire en début de formation,
- Un déménagement,
- Une entrée dans la vie active pour les jeunes de 18 ans et plus,
- Des problèmes de santé (l'élève pouvant reprendre sa formation ultérieurement),
- L'effet « âge » pour les élèves de 16 ans (fin de la scolarité obligatoire) et pour ceux de 18 ans (majorité), avec toutefois un constat de retour en formation les années suivantes.

De fait, ces jeunes ne sont donc pas forcément tous « décrochés ».

Flux d'élèves dans l'enseignement agricole au cours de l'année 2013-2014 par cycle de formation

	Effectifs octobre	Effectifs mai	Solde sorties - entrées	Part des mouvements en cours d'année
COLLÈGE (4 ^{ÈME} -3 ^{ÈME})	4 183	4 009	174	4,2%
CAPA	1 405	1 353	52	3,7%
BAC PRO	6 941	6 741	200	2,9%
LYCÉE (2 ^{NDE} GT)	893	882	11	1,2%
LYCÉE (2 ^{NDE} PROFESSIONNELLE)	3 380	3 252	128	3,8%
LYCÉE (BAC S)	407	403	4	1,0%
BAC TECHNO	1 294	1 273	21	1,6%
BTSA	2 018	1 921	97	4,8%
1 ^{ER} CYCLE DU SUPÉRIEUR	27	27	0	0,0%
TOTAL	20 548	19 861	687	3,3%

Source : DRAAF Rhône-Alpes

Effectifs des jeunes non retrouvés ayant suivi l'année précédente une formation professionnelle agricole

2013-2014		2014-2015		Non retrouvés *	Part des non retrouvés
CAPA 1 ^{ère} année	728	CAPA 2 ^{ème} année	624	104	14%
2 ^{nde} professionnelle	3 380	Bac pro 1 ^{ère} année	3 143	237	7%
Bac pro 1 ^{ère} année	3 263	Bac pro 2 ^{ème} année	3 029	234	7%

* Différence entre le nombre d'inscrits la première année du cycle et le nombre d'inscrits la 2^{ème} année

Source : DRAAF Rhône-Alpes

2.3. 18 500 jeunes non-diplômés accueillis par les missions locales en Rhône-Alpes en 2013

UN NOMBRE DE JEUNES ACCUEILLIS PAR LES MISSIONS LOCALES EN AUGMENTATION DEPUIS 2011 MAIS UNE STABILITÉ DU NOMBRE DE JEUNES NON-DIPLÔMÉS PRIS EN CHARGE

En 2013, les missions locales de Rhône-Alpes ont accueilli pour la première fois 50 700 jeunes âgés de 16 à 25 ans (+9% en trois ans). Parmi eux, 18 495 étaient sans diplôme (soit 36% des personnes accueillies). Bien que le nombre de jeunes pris en charge ait augmenté depuis 2011, le nombre de jeunes sans diplôme, quant à lui, a peu évolué sur la période (+1%).

Parmi les jeunes non-diplômés accueillis en missions locales en 2013 :

- 58% sont des hommes,
- 55% ont entre 18 et 22 ans et 31% entre 16 et 17 ans,
- 52% ont un niveau VI et V bis (peu ou pas diplômés) et 15% ont un niveau IV (Bac),
- 53% sont issus de filières techniques ou professionnelles et 41% de filières générales.

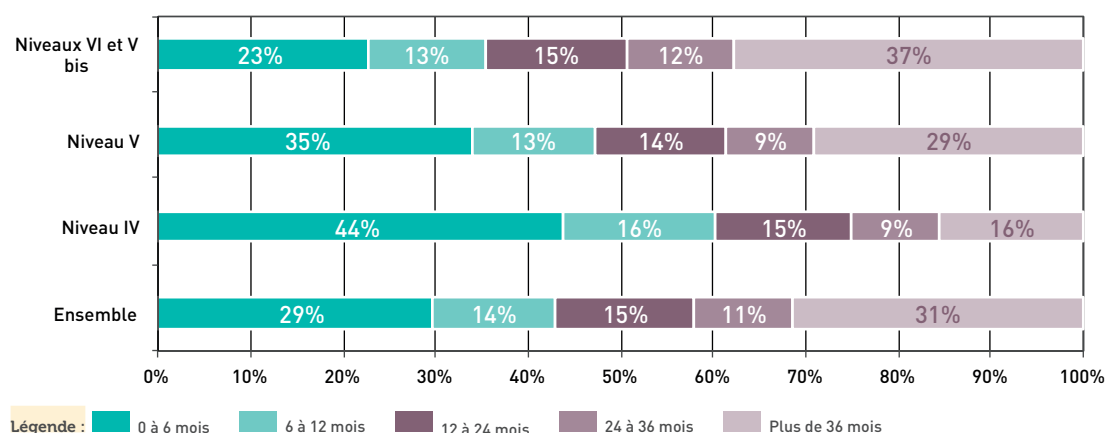
EN 2013, LE TEMPS DE LATENCE MOYEN POUR UN JEUNE NON-DIPLÔMÉ ENTRE ÉCOLE ET MISSION LOCALE EST DE 28 MOIS ET DEMI

Le temps entre la sortie de formation initiale et l'inscription en mission locale pour un jeune non-diplômé est de 28 mois et demi en moyenne en 2013. Il a peu évolué depuis trois ans puisqu'il était de 28 mois en 2011 et de 27 mois en 2012.

Le temps de latence varie fortement en fonction du niveau de formation et du lieu d'habitation du jeune.

- Il est plus élevé pour les jeunes ayant un faible niveau de formation : 34 mois pour les niveaux VI et V bis (peu ou pas diplômés), 25 mois pour les niveaux V (CAP) et 16 mois pour les niveaux IV (Bac). De nombreux jeunes de niveaux VI et V bis se présentent tardivement en mission locale. En effet, 38% se sont inscrits en mission locale plus de 36 mois après leur sortie de formation initiale (contre 16% des jeunes de niveau IV).
- Il est plus important sur certains territoires : de 30 à 32 mois dans les territoires de l'Ardèche et de la Drôme à 24-25 mois dans le Faucigny – Mont Blanc et l'Est Lyonnais. L'offre de formation ainsi que les problèmes liés à la mobilité peuvent en partie expliquer les temps de latence plus élevés en milieux ruraux.

Temps de latence en fonction du niveau de formation des jeunes non-diplômés accueillis en mission locale



Source : Union régionale des missions locales Rhône-Alpes

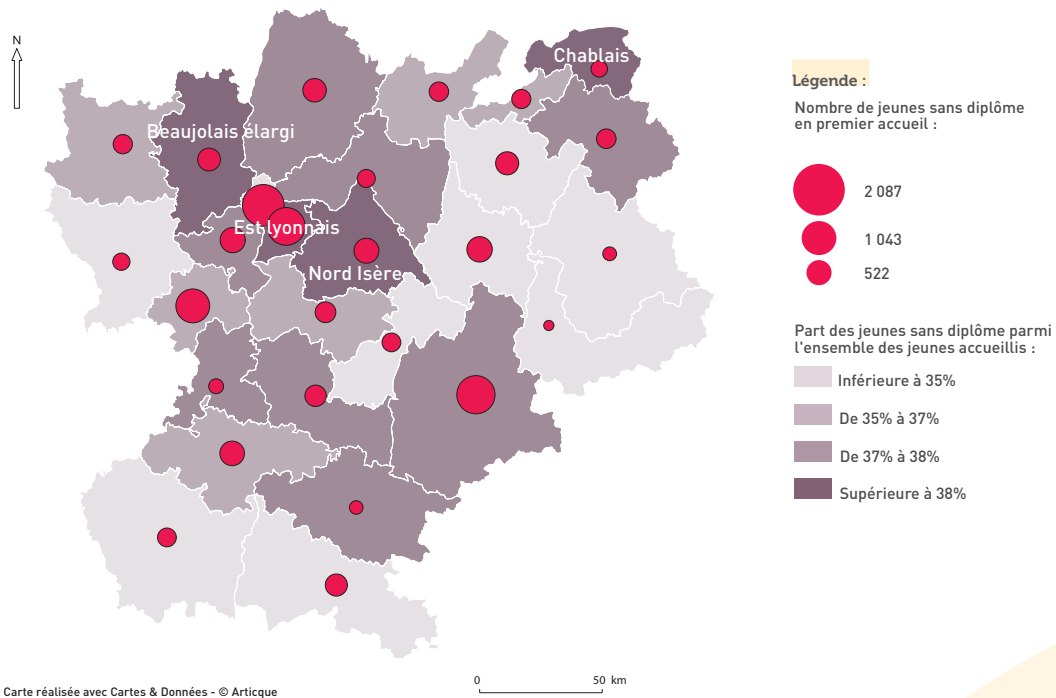
ZOOM SUR LES DIVERSITÉS TERRITORIALES EN MATIÈRE D'ACCUEIL DES JEUNES NON-DIPLÔMÉS EN MISSION LOCALE

Les territoires « urbains » de Grand Lyon Centre et Nord, Bassin Grenoblois et Est Lyonnais sont les trois zones de la région qui comptent le plus de jeunes non-diplômés reçus en premier accueil au sein d'une mission locale.

La part de ces jeunes sans diplôme ramenés à l'ensemble des personnes reçues en premier accueil est élevée dans les quatre territoires suivants : Nord Isère, Beaujolais Élargi, Est Lyonnais et Chablais.

Les jeunes femmes représentent 42% des non-diplômés accueillis en mission locale. Cette part se réduit à 40% ou moins dans quatre territoires : Pays de Gex - Bassin Bellegardien - Haut Bugey, Bugey - Plaine de l'Ain - Côtière, Genevois - Haut Savoyard et Maurienne. À l'inverse, dans le Roannais, plus d'un jeune sans diplôme sur deux est une femme.

Jeunes sans diplôme en premier accueil et part parmi l'ensemble des jeunes accueillis en missions locales en 2013



Source : Parcours 3, Union régionale des missions locales - Traitement PRAO

N.B. : Le territoire correspond au lieu d'habitation du jeune ainsi qu'au lieu d'implantation de la mission locale

MESSAGES CLÉS

• 48% des jeunes non-diplômés en France sont en recherche d'emploi en 2013, trois ans après leur sortie de formation

Les difficultés actuelles d'insertion professionnelle des jeunes non-diplômés sont les conséquences directes de l'approfondissement de la crise économique de 2008. Selon le Céreq, lorsque la conjoncture se dégrade, les embauches sur les emplois peu qualifiés se réduisent et ces jeunes subissent davantage la concurrence des diplômés sur ces postes. Les conditions des jeunes non-diplômés en emploi se précarisent également. Pour cette population, l'accès à l'emploi à durée indéterminée se raréfie, les emplois à temps partiel contraint se développent et le salaire médian est nettement inférieur à celui de l'ensemble des jeunes.

• 12% des jeunes rhônalpins de 16-24 ans sont sans diplôme en 2011

En Rhône-Alpes, 85 471 jeunes de 16 à 24 ans sont sans diplôme en 2011, dont 35% sont encore en scolarité. Entre 2006 et 2011, le nombre de jeunes non-diplômés en Rhône-Alpes a diminué de -7%. Cette baisse est à mettre en corrélation avec l'élévation générale du niveau de formation des jeunes. Par contre, les jeunes non-diplômés sont plus fréquemment au chômage ou inactifs qu'avant (32% en 2011, contre 27% en 2006).

• Une répartition contrastée des jeunes non-diplômés sur le territoire rhônalpin

Les territoires « urbains » concentrent un nombre important de jeunes non-diplômés : Est lyonnais (10 052 jeunes), Bassin Grenoblois (8 544 jeunes), Grand Lyon Centre et Nord (7 126 jeunes) et Loire Sud (6 302 jeunes). Pour autant, la présence des jeunes sans diplôme est plus marquée dans les territoires « ruraux » : Pays de Gex – Bassin Bellegardien – Haut Bugey (17,3%), Genevois – Haut Savoyard (16,2%), Isère Rhodanienne – Bièvre Valloire (15,7%), Ardèche Méridionale (15,7%) et Drôme des Collines – Royans – Vercors (15%).

Entre 2006 et 2011, cinq territoires ont connu une augmentation du nombre de jeunes non-diplômés : Ardèche Verte (+8%), Chablais (+4%), Rhône Sud et Ouest (+2%), Genevois - Haut Savoyard (+2%) et Bassin Grenoblois (+1%).

• 13 000 jeunes « non retrouvés, décrochés » en Rhône-Alpes en octobre 2014

13 243 jeunes ont été identifiés comme étant « non retrouvés, décrochés » en Rhône-Alpes en octobre 2014. Ils sont majoritairement issus d'un lycée professionnel (58%). Quelle que soit l'origine scolaire du jeune (collège ou lycée général, technologique ou professionnel), on observe que les garçons sont plus touchés par le décrochage scolaire que les filles (57% des « non retrouvés, décrochés » sont des garçons) et que les décrocheurs sont principalement âgés entre 16 et 18 ans (68% n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité).

En octobre 2014, trois territoires sont concernés par un nombre particulièrement élevé de jeunes « non retrouvés, décrochés » : Lyon Sud-Est (1 308 jeunes) et Loire Sud (1 022 jeunes) dans l'académie de Lyon ainsi que Thonon (1 027 jeunes) dans l'académie de Grenoble.

- **Près de 5 900 jeunes « non retrouvés » issus de la voie professionnelle et près de 4 700 issus de la voie générale ou technologique à la rentrée 2013**

En Rhône-Alpes, la part des jeunes « non retrouvés » à la rentrée 2013 est beaucoup plus importante pour les jeunes issus de la voie professionnelle (10,7%) que pour ceux issus de la voie générale ou technologique (3,2%). Pour autant, le nombre de jeunes « non retrouvés » qui préparait un Bac général ou technologique n'est pas négligeable avec 4 687 élèves (5 889 jeunes pour la voie professionnelle).

La part de « non retrouvés » en CAP est de 14,6%, contre 9,7% en Baccalauréat professionnel. Par contre, on observe une proportion élevée de jeunes décrocheurs en terminale professionnelle (15,2%).


Quel que soit le type de formation professionnelle suivi, la part des élèves non retrouvés est plus importante dans le domaine de la production (notamment en terminale professionnelle et en 2^{ème} année de CAP).

- **18 500 jeunes non-diplômés accueillis par les missions locales en Rhône-Alpes en 2013**

Alors que le nombre de jeunes pris en charge par les missions locales est en augmentation depuis 2011 (+9%), le nombre de jeunes non-diplômés accueilli a peu évolué sur cette période (+1%, soit 18 495 jeunes). Les territoires « urbains » de Grand Lyon Centre et Nord, Bassin Grenoblois et Est Lyonnais sont les trois zones de la région qui comptent le plus de jeunes non-diplômés reçus en premier accueil au sein d'une mission locale.

- **Le temps de latence moyen pour un jeune non-diplômé entre école et mission locale est de 28 mois et demi en 2013**

Le temps entre la sortie de formation initiale et l'inscription en mission locale pour un jeune non-diplômé est de 28 mois et demi en moyenne en 2013. Il a peu évolué depuis trois ans puisqu'il était de 28 mois en 2011 et de 27 mois en 2012. Le temps de latence varie fortement en fonction du niveau de formation et du lieu d'habitation du jeune. Il est plus élevé pour les jeunes de niveaux VI et V bis (34 mois) ainsi que pour les jeunes qui habitent dans des territoires « ruraux » (entre 30 et 32 mois par exemple en Ardèche et dans la Drôme).



Avec le PRAO, restez informé toute l'année

WWW.RHONEALPES-ORIENTATION 

ESPACE PROFESSIONNEL

> Toute l'actualité orientation, formation et emploi

Abonnez-vous !



> À la newsletter mensuelle du PRAO

> À la lettre hebdomadaire « les dernières actualités »

Suivez-nous !

> Sur Facebook et Twitter



RhoneAlpes-Orientation



@Le_PRAO



www.rhonealpes-orientation.org



Directeur de publication : Philippe MEIRIEU • **Co-directrice de publication :** Isabelle CARRU-ROUCH • **Coordination et réalisation de la publication :** Boris FRANÇOIS et Delphine ROLLET (PRAO) • **En collaboration avec :** Pierre LOUIS (PRAO), Yohann PIGNON, Sophie MINARD-VACELET et Vanessa CLEMENT (Région Rhône-Alpes), Yves FLAMMIER, Yann LEURS et Danielle MACKOWIAK (Rectorat de Lyon), Bruno ETIENNE et Céline ARABIAN (Rectorat de Grenoble), Marie-Jacqueline LISBERNEY, Michel TOUITOU et Cécile BLEUCHOT (DRAAF), Xavier BERTHEAS (Union régionale des missions locales) • **Communication :** Anne-Laure PAROCHE et Sarah MIDELET (PRAO) • **Conception graphique :** Comète • **Date de publication :** Juin 2015 • **Crédits photos :** © Shutterstock.